

de Luxembourg-midi n'en compte que 16) pour qu'un seul doyen puisse remplir ses obligations de surveillance, d'information et d'exécution. La situation géographique des succursales ne permet pas de les ajouter à d'autres circonscriptions. Voilà pourquoi Laurent voudrait établir un nouveau doyenné (du rang de cure primaire de 2^e classe) à Esch-sur-Alzette, chef-lieu du canton civil, auquel sera attribuée une partie des paroisses de Bettembourg.

2^o Succursales.

Il y a lieu d'ériger en succursales les chapelles ou succursales épiscopales suivantes :

a) Hagen (commune de Steinfort) avec les sections de Steinfort et de Kleinbettingen. Ces villages appartenant autrefois pour le spirituel à la paroisse de Sterpenich s'en trouvent séparés à la suite des traités de 1839 et sont desservis provisoirement par un vicaire administrateur qui réside à Hagen et remplit pour ces endroits toutes les fonctions de desservant. Van der Noot avait déjà eu l'idée de recourir à la régence du pays, en 1841, afin de faire accorder à cet ecclésiastique le traitement de succursaliste ; il avait été arrêté par les graves mésintelligences existant entre les diverses sections, surtout par rapport au chef-lieu de la nouvelle succursale à créer. Laurent que de telles considérations n'arrêteront pas espère bien mettre les récalcitrants à la raison.

b) Kahler (commune de Garnich) avec les sections de Gras et de Peiffeschhof. Ces deux sections détachées pareillement de Sterpenich ne peuvent être réunies à Hagen à cause de la distance et des mauvaises communications, mais peuvent l'être à Kahler ; ce village lui-même est trop éloigné de Garnich dont il dépend.

c) Rollingergrund (partagé entre les communes de Hollerich et d'Eich) avec les sections de Septfontaines, Limpertsberg, Rothenberg, Reckenthal, Mühlenbach et Papierberg. Toutes ces sections sont très éloignées des paroisses auxquelles elles appartiennent, Hollerich et Weimerskirch, qui sont elles-mêmes trop peuplées. Les fidèles, au nombre de 1700, s'en ressentent au point qu'ils ont entrepris de construire une église selon un plan et un devis approuvés par le gouvernement en s'obligeant solidairement à en supporter les frais.¹⁾

¹⁾ Le donateur le plus généreux est le propriétaire de la faïencerie, Jean-Fr. Boch qui a fait abandon d'un terrain, fourni les ornements et vases sacrés et se déclare prêt à pourvoir provisoirement au logement du desservant. Des mesures sont également prises pour aménager un cimetière séparé.

Le zèle que Boch déploie dans cette affaire s'inspire d'une tradition familiale. En 1763 le fondateur de la faïencerie avait bâti une chapelle dans l'enceinte de la fabrique, qui fut desservie jusqu'en 1829, année où l'extension de la fabrique en amena la suppression. En 1840 Aug. Dutreux avait également formulé le vœu de voir ériger une chapelle dans la section de Septfontaines. Lettre adressée à Stiff, 19 juillet 1840. AGL. Chanc. N^o 64.